

## Politique d'utilisation du système d'écrans dynamiques

Commandité par le Comité des usagers, le Jeffery Hale – Saint Brigid's s'est doté d'un réseau d'écrans dynamiques (affichage numérique) pour fournir du contenu dynamique avec mouvement mais sans son. Les écrans devront fournir du contenu pertinent, informatif et dynamique à tous les usagers et à son personnel. Les messages peuvent inclure de l'information sur le rôle du Comité des usagers et la commissaire aux plaintes ainsi que sur les droits et les obligations des usagers. Les écrans peuvent également servir à promouvoir les programmes offerts au JHSB et les événements pour les résidents et usagers du JHSB. Autres messages possibles : éducation sur la santé publique, messages d'intérêt public sur la santé et le bien-être, reconnaissance du personnel ou des bénévoles, ou tout autre contenu approuvé par le Comité des usagers.

Les écrans ne peuvent pas être utilisés pour promouvoir une entité privée. Par contre, l'affichage par des organismes à but non-lucratif directement en lien avec le JHSB peut entrer en considération (un léger frais par diapositive pourra être applicable pour défrayer les coûts de fonctionnement du réseau).

Les écrans sont installés aux endroits suivants :

1. Jeffery Hale – salle communautaire
2. Jeffery Hale – ascenseurs
3. Le Centre Wellness (le pavillon)
4. Saint Brigid's – l'entrée
5. Saint Brigid's – cafétéria.

### **Soumettre un message pour autorisation par le Comité des usagers**

Le Comité des usagers, ou leur personne désignée, prend en considération les facteurs techniques, juridiques et esthétiques lors de l'approbation du contenu de son système d'écrans dynamiques pour s'assurer que les diapositives et les vidéos sont visuellement intéressantes et efficaces. Les considérations techniques concernent les capacités et les limites du système. Les considérations juridiques concernent le respect des lois sur le droit d'auteur et le consentement appropriés. Les considérations esthétiques incluent des ratios d'aspect, la lisibilité graphique, l'équilibre, la couleur, les graphiques, les antécédents, etc.

Veuillez soumettre votre matériel en respectant les directives suivantes:

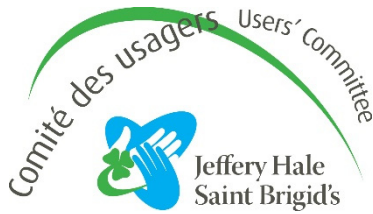
- Le matériel doit être soumis en format numérique. Les formats acceptés sont
  - .jpg (et non .jpeg)
  - .png
  - .flv ou .f4v (video)
- Les dimensions des affiches doivent être de 1280 px (largeur) par 780 px (hauteur).
- Le contenu doit être bilingue: une affiche bilingue OU une en français et une en anglais.
- L'affiche doit être d'une qualité acceptable pour diffusion professionnelle.

- Les messages doivent être rédigés dans un style clair et simple (se fier au document « Les principes du style clair et simple »).
- Les messages doivent s'adapter à notre mission et les critères de la publicité, selon les «Indications sur l'affichage d'information et la signification destinée au personnel, aux usagers et à la population».
- Le matériel doit être soumis avec une date de début et une date de fin.
- Le matériel doit être soumis pour autorisation 14 jours avant la date du début de l'affichage.

Le Comité des usagers, ou leur personne désignée, se réserve le droit de refuser, éditer ou supprimer le contenu de la signalisation numérique pour quelque raison que ce soit.

Veillez noter que dans le cas d'un message concernant la santé ou la sécurité publique, le Comité des usagers approuvera d'avance ce dernier afin de le diffuser sans délai. Ces messages peuvent inclure des consignes concernant l'hygiène, la saison grippale, les vagues de chaleur, etc.

English on reverse



## Policy for Use of the Dynamic Signage System

Sponsored by the Users' Committee, Jeffery Hale - Saint Brigid's (JHSB) has a network of dynamic signage (digital screens) on which to display of multimedia messages with motion but without sound. They are intended to present helpful, informative, and dynamic content to all users and to personnel. Messages include information about the role of the Users' Committee and the Commissioner of Complaints, and on users' rights and obligations. The screens may also serve to promote the programs offered at JHSB as well as events for the residents and users of JHSB. Other messages may include public health education and public service announcements pertaining to health and welfare, staff and volunteer recognition, as well as any other content as approved by the Users' Committee. The screens may not be used to promote any private entity, though non-profit organizations with a direct link to JHSB may be considered (a small fee per slide may apply to offset the operating costs of the system).

The screens are located in the following areas:

1. Jeffery Hale - Community Room
2. Jeffery Hale - Elevators
3. The Wellness Centre (the pavilion)
4. Saint Brigid's - Entrance
5. Saint Brigid's - Cafeteria

### How to submit a message for approval by the Users' Committee:

The Users' Committee, or their designee, takes technical, legal and aesthetic factors into consideration when approving content for its dynamic signage system to assure that slides and videos are visually interesting and effective. Technical considerations relate to the system's capabilities and limitations. Legal considerations relate to compliance with appropriate copyright laws and consent. Aesthetic considerations include aspect ratios, graphic readability, balance, color, graphics, backgrounds, etc.

Please respect following requirements when submitting content:

- Material must be submitted only in a digital format. Accepted formats are:
  - .jpg (not JPEG)
  - .png
  - .flv or .f4v (video)
- Slide(s) must be in an aspect ratio of 1280 pixels wide by 780 pixels high.
- Slide content must be bilingual - one OR two images, one in English and one in French.
- Slide(s) must be of an acceptable quality for professional display.
- Messages must be written in plain language (see document "Plain Language Guidelines").
- Messages must fit our mission and criteria for publicity as published in the document "Indications sur l'affichage d'information et la signification destinée au personnel, aux usagers et à la population".

- Material must be submitted with a start and end date.
- Material must be submitted for approval 14 days in advance of the start date.

The Users' Committee, or their designee, reserves the right to refuse, edit, or remove messages from the dynamic signage system for any reason.

Regarding messages that speak to public health or safety issues, the User's Committee pre-approves such messages so that they may be displayed in a timely manner. Examples of this would be messages pertaining to hygiene, flu season, heat waves, etc.

Français verso